

# **Ouverture de la 30e pré-conférence de la section des services de bibliothèque et de recherche parlementaires de l'IFLA.**

**Mercredi 13 août 2014**

**9 h 30 - Salle Victor-Hugo**

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

C'est au nom de Corinne Luquiens, Secrétaire générale de l'Assemblée nationale, qui m'a chargé de vous transmettre ses souhaits les plus chaleureux, que j'ai l'honneur et le plaisir d'ouvrir cette 30e pré-conférence de la section des services de bibliothèque et de recherche parlementaires de l'IFLA.

La Fédération internationale des associations de Bibliothèques (IFLA) a été créée en 1927. Elle a pour mission de représenter les intérêts des bibliothèques, des services d'information et des usagers. A ce titre elle a vocation à être, au niveau mondial, le porte-parole des professionnels représentant les différents métiers présents dans les bibliothèques et les services d'information.

Chaque année, l'IFLA organise un congrès consacré à la lecture publique et à la diffusion des savoirs. Il réunit environ 3 000 personnes originaires de quelque 150 pays.

En 2014, la France a été choisie pour organiser le 80e congrès mondial de l'IFLA qui a lieu à Lyon, du 16 au 22 août. Le dernier congrès de l'IFLA tenu en France avait eu lieu à Paris, en 1989.

Ce congrès est traditionnellement précédé, ou suivi, de « réunions satellites » organisées dans d'autres villes de France par les sections composant l'IFLA.

Avant le congrès de Lyon, c'est donc à Paris, ici, à l'Assemblée nationale que va se réunir pendant 2 jours la section des Bibliothèques et services de recherche des parlements de l'IFLA pour évoquer l'évolution des bibliothèques parlementaires, leur présent et leur avenir.

La traditionnelle pré-conférence consacrée aux bibliothèques parlementaires n'est pas seulement l'occasion de travailler et de débattre, comme nous allons le faire aujourd'hui, mais aussi de se retrouver dans une ambiance plus décontractée, comme nous l'avons fait hier soir, à l'Hôtel de Lassay, la résidence officielle du Président de l'Assemblée, après votre visite du Palais Bourbon.

Ce soir, au terme de notre journée de travail, c'est le Palais du Luxembourg que vous pourrez visiter, puisque notre réunion est organisée conjointement par les deux assemblées du Parlement français. Je suis heureux d'accueillir nos collègues du Sénat et de les remercier pour leur contribution.

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale que vous avez vue hier a d'ailleurs plusieurs points en commun avec la Bibliothèque du Sénat que vous découvrirez ce soir. Le plus remarquable est que les deux bibliothèques ont été décorées par le même artiste, et quel artiste : Eugène Delacroix, l'un de nos plus grands peintres, particulièrement représentatif de ce que nous appelons la peinture romantique.

La visite de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale aura ainsi constitué une magnifique « entrée en matière » patrimoniale pour illustrer le thème de la 30<sup>e</sup> pré-conférence : « *Bibliothèques parlementaires, passé et futur* ».

Nous abordons aujourd'hui l'aspect plus contemporain de ce thème.

La modernité, elle est manifeste, ici, dans cet immeuble qui porte le nom de Jacques Chaban-Delmas, qui fut Président d'honneur de l'Assemblée nationale et se voulait le promoteur d'une « nouvelle société ». Et nous sommes réunis ce matin dans la salle Victor Hugo,

en hommage au grand homme, qui, en plus d'être l'un de nos grands écrivains, fut également Député et Sénateur.

*Le passé et le futur des bibliothèques parlementaires* sont donc intimement liés. Ils sont bien sûr très divers selon les pays représentés ici et c'est une des richesses des réunions organisées chaque année : discuter de nos expériences, comparer nos systèmes respectifs, anticiper les évolutions à venir.

De ce point de vue, je ne doute pas que nos échanges seront très précieux, à en juger par le nombre particulièrement élevé de participants qui se sont inscrits et représentent les bibliothèques et les parlements du monde entier.

Cette conférence, j'en suis certain, permettra de renforcer la coopération entre nos administrations, afin d'offrir aux parlementaires de tous les pays des services toujours plus efficaces.

Nos travaux d'aujourd'hui seront consacrés à la présentation générale du système législatif français, au contrôle et à l'évaluation de l'activité du Gouvernement, aux études et à la documentation au sein des commissions permanentes et enfin au rôle des services de la Bibliothèque et des Archives, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat.



Je vais maintenant laisser le soin d'introduire la conférence à Mme Raïssa Teodori, Présidente de la section « Services de bibliothèque et de recherche parlementaires » de l'IFLA. Je tiens à lui réitérer mes remerciements les plus sincères pour le dynamisme exceptionnel qu'elle a apporté à la bonne organisation de cette manifestation. C'est largement grâce à elle, à sa grande compétence, à l'aide et au soutien qu'elle nous a constamment prodigués dans la préparation de cette réunion, que nous sommes ici aujourd'hui.

Madame Teodori, je vous convie à prendre place à ce pupitre.

À tous, je souhaite une très fructueuse journée de travail.

Je vous remercie.